

Audit Expertise Comptable Conseil

Association Caméléon France

82 rue Philibert Guide
71100 CHALON SUR SAONE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Ce rapport contient 15 pages

Francis BOYER
Anne-Laure MOISSENET
Sylvain TRAMOY

aec@ste-aec.com



A V O T R E S E R V I C E

29, rue de la Grille
B.P. 91
71403 AUTUN Cedex
Tél. : 03 85 86 53 53
Fax : 03 85 86 53 54

1, rue Dewet
Tour Vision 2000
71100 CHALON/SAÔNE
Tél. : 03 85 42 46 46
Fax : 03 85 42 46 47

*Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
de Bourgogne-Franche Comté
Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux Comptes de Dijon*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Caméléon France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment la correcte application du règlement CRC 99-01 ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé sont notamment les suivantes :

- ⇒ Nous nous sommes assurés de la réalité des dons reçus des particuliers par sondage et rapprochement des produits comptabilisés avec les reçus fiscaux ;
- ⇒ Nous nous sommes assurés de la correcte information, en annexe des comptes, relative à la comptabilisation au sein de la rubrique « fonds dédiés » du bilan des dons et subventions restant à engager.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulés, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Autun, le 3 juin 2019

Pour la société AEC,
Commissaire aux Comptes

Sylvain TRAMOY
Président



ASSOCIATION BILAN ACTIF

Association CAMELEON

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	16 448.40	16 448.40		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	1 110.00	1 110.00		
Autres immobilisations corporelles	17 197.92	11 361.18	5 836.74	1 487.37
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 600.00		6 600.00	6 300.00
TOTAL (I)	41 356.32	28 919.58	12 436.74	7 787.37
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 932.63		4 932.63	5 585.00
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	59 744.50		59 744.50	16 728.33
Valeurs mobilières de placement	351 316.25		351 316.25	350 561.64
Disponibilités	580 248.33		580 248.33	352 692.50
Charges constatées d'avance (3)	10 118.88		10 118.88	2 594.80
TOTAL (III)	1 006 360.59		1 006 360.59	728 162.27
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 047 716.91	28 919.58	1 018 797.33	755 949.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION BILAN PASSIF

Association **CAMELEON**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	215 443.60	215 443.60
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	200.00	200.00
Autres réserves	67 151.27	54 612.66
Report à nouveau	111 727.22	12 538.61
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	394 522.09	282 794.87
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	462 111.60	354 333.86
TOTAL (IV)	462 111.60	354 333.86
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 905.24	7 482.93
Dettes fiscales et sociales	31 098.40	60 510.98
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 049.00	3 049.00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	111 111.00	27 778.00
TOTAL (V)	162 163.64	98 820.91
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 018 797.33	735 949.64
Ecart de conversion passif		
TOTAL (VI)		

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

AEC Audit-Expertise
comptable Conseil
SAS au capital de 80 000 €
RCS Chalon sur Saône 301 939 393 00023
29, rue de la Grille - B.P. 91
71403 AUTUN Cedex
e-mail : aec@ste-aec.com
Tél. 03 85 86 53 53 - Fax 03 85 86 53 54

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

Association CAMELEON

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	8 671.28	5 128.63	3 542.65	69.08
Production vendue (biens et services)	35 893.20	4 164.53	31 728.67	761.88
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	871 460.07	296 987.46	574 472.61	193.43
Reprises sur provisions, amorts, transferts de charges	4 447.50	4 055.10	392.40	9.68
Cotisations	8 040.00	6 477.00	1 563.00	24.13
Autres produits (hors cotisations)	507 000.54	474 368.95	32 631.59	6.88
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 435 512.59	791 181.67	644 330.92	81.44
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures	1 531.09	675.09	856.00	126.80
Variation de stocks de matières premières et fournitures	652.37	437.00	215.37	49.28
Achats d'autres d'approvisionnements		1 585.70	-1 585.70	-100.00
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	91 736.53	60 361.14	31 375.39	51.98
Impôts, taxes et versements assimilés	5 519.61	2 432.39	3 087.22	126.92
Salaires et traitements	197 277.90	191 465.79	5 812.11	3.04
Charges sociales	77 711.26	72 584.18	5 127.08	7.06
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 148.63	3 160.28	-2 011.65	-63.65
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	845 676.48	566 399.00	279 277.48	49.31
Autres charges	307.73		307.73	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 221 561.60	899 100.57	322 461.03	35.86
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	213 950.99	-107 918.90	321 869.89	298.25
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 497.34	1 099.75	397.59	36.15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 497.34	1 099.75	397.59	36.15
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 497.34	1 099.75	397.59	36.15

AEC Audit Expertise
comptable Conseil
SAS au capital de 80 000 €
RCS Chalon sur Saône 301 939 393 00023
29, rue de la Grille - B.P. 91
71403 AUTUN Cedex
e-mail : aec@ste-aec.com
Tél. 03 85 86 53 53 - Fax 03 85 86 53 54

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

Association CAMELEON

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	4 415.63	41 158.69	-36 743.06	-89.27
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 415.63	41 158.69	-36 743.06	-89.27
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	4 415.63	41 158.69	-36 743.06	-89.27
Impôts sur les bénéfices	359.00	264.00	95.00	35.98
SOLDE INTERMÉDIAIRE	219 504.96	-65 924.46	285 429.42	432.96
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉR.	116 891.00	188 417.30	-71 526.30	-37.96
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	224 668.74	109 954.23	114 714.51	104.33
TOTAL DES PRODUITS	1 558 316.56	1 021 857.41	536 459.15	52.50
TOTAL DES CHARGES	1 446 589.34	1 009 318.80	437 270.54	43.32
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	111 727.22	12 538.61	99 188.61	791.07
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat	97 703.00		97 703.00	
Prestations en nature	2 060.00		2 060.00	
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS	99 763.00		99 763.00	
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	2 060.00		2 060.00	
Personnel bénévole	97 703.00		97 703.00	
TOTAL CHARGES	99 763.00		99 763.00	
TOTAL	111 727.22	12 538.61	99 188.61	791.07

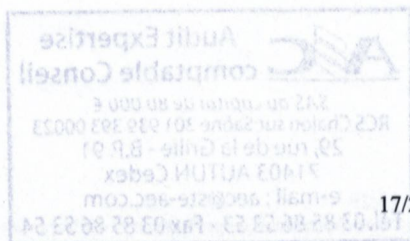
* Y compris :
 - Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

6 320.69
 41 158.69

AEC Audit Expertise
 comptable Conseil
 SAS au capital de 80 000 €
 RCS Chalon sur Saône 301 939 393 00023
 29, rue de la Grille - B.P. 91
 71403 AUTUN Cedex
 e-mail : aec@ste-aec.com
 Tél. 03 85 86 53 53 - Fax 03 85 86 53 54

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLE

ANNEXES



RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLE

Association CAMELEON

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

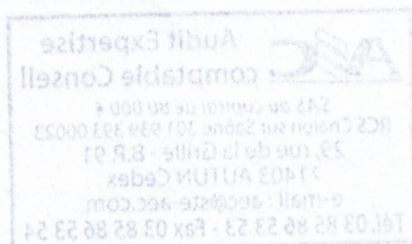
STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



AMORTISSEMENTS

Association CAMELEON

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	16 448			16 448
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 110			1 110
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers		3		3
		10 213	1 145		11 358
	TOTAL	11 323	1 149		12 471
	TOTAL GENERAL	27 771	1 149		28 920

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

AEC Audit Expertise
comptable Conseil
SAS au capital de 80 000 €
RCS Chalon sur Saône 301 939 393 00023
29, rue de la Grille - B.P. 91
71403 AUTUN Cedex
e-mail : aec@ste-aec.com
Tél. 03 85 86 53 53 - Fax 03 85 86 53 54

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

CPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Association CAMELEON

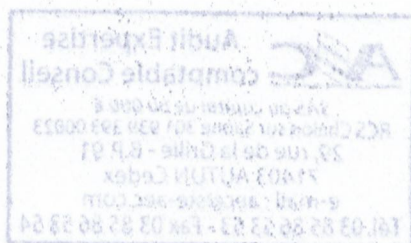
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 119
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	10 119

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	59 745
Disponibilités	
TOTAL	59 745



TAB SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Association CAMELEON

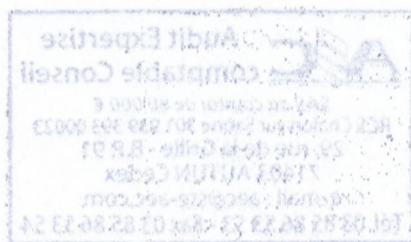
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Ressources						
DONS ATTRIBUES			25 395.00	22 680.00	30 014.00	32 729.00
DONS PARRAINAGES			281 214.00	54 694.00	95 551.00	322 071.00
DONS EN COURS CADEAUX			5 733.00	4 058.00	3 180.00	4 855.00
DONS SPECIFIQUES			372.00	372.00	3 151.00	3 151.00
SAUVER MELIROSE			15 087.00	15 087.00		
SECOURS VICTIMES TYPHON			1 178.00			1 178.00
FONDS MEYER			20 000.00	20 000.00		
PROJET AFD			5 355.00		92 773.00	98 128.00
TOTAL			354 334.00	116 891.00	224 669.00	462 112.00

Les fonds dédiés sont constitués des dons et subventions affectés, nets des frais de gestion, et non consommés sur l'exercice.

La quote part de frais de gestion retenue par l'association étant comprise entre 0% et 20% selon le type de ressources.



CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Association CAMELEON

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

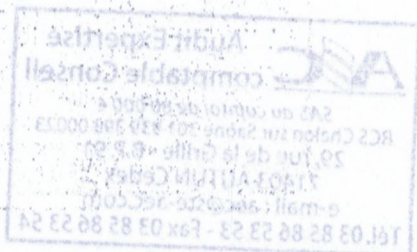
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent la 2ème tranche du projet AFD qui couvre la période du 1er mars 2018 au 31 août 2019.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	111 111
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	111 111

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 703
Dettes fiscales et sociales	13 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	28 409



COMMENTAIRE

Association CAMELEON

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La valorisation des contributions volontaires se décompose comme suite et se retrouve dans les comptes hors bilan :

- personnel bénévole : 97.703 € (pour un total de 6.686 heures)
- mise à disposition gratuite de prestations : 2.060 €

Les heures du personnel bénévole sont valorisées de la sorte :

- 2.355 heures évaluées à 44.183 € pour les bénévoles en France avec un taux horaire de 14 € ou de 31 € .
- 4.331 heures évaluées à 53.520 € pour les bénévoles volontaires aux Philippines qui travaillent notamment dans les domaines de la communication (960 heures), comme coordinateur sportif (966 heures), prévention et plaidoyer (611 heures), Advocacy/parrainage (497 heures) etc...

La mise à disposition gratuite de prestations concerne pour 960 € la gestion du site internet et pour 1.100 €, 5 transports pour des expéditions aux Philippines.

ANNEXE AU COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

Caméléon est une association de solidarité internationale faisant appel à la générosité du public pour développer une approche globale permettant d'agir sur les causes et les effets des violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents. Ses missions sociales se définissent comme suit:

- Protéger et soutenir les victimes sexuelles aux Philippines
- Favoriser l'autonomie des bénéficiaires et le développement socio-économique des familles
- Former et accompagner les bénéficiaires
- Sensibiliser le grand public, notamment les jeunes aux Philippines et en Europe
- Pladoyer auprès des institutions et des médias afin de militer pour les droits de l'Enfant.



Emplois			Col 1	Col 3
Missions Sociales	Réalisées France	85%	1 039 643	173 609
	Réalisées Etranger directement		78 679	28 444
	versé à un organisme		107 335	38 804
Recherche de Fonds		6%	853 629	106 361
Frais Fonctionnement		9%	69 918	25 277
			112 361	24 486
Total			1 221 922	223 371
Engagements à réaliser sur ressources affectées			224 669	
Excédent de ressources de l'exercice			111 727	
Total général			1 558 317	
Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public				223 371

Ressources			Col 2	Col 4
Report des ressources collectées auprès du public				303 584
1- Ressources collectées auprès du Public			266 128	266 128
Dons non affectés			79 730	79 730
Dons affectés			186 398	186 398
2- Autres fonds privés			257 279	
3- Subventions et autres concours publics			867 223	
4- Autres produits			50 796	

Total Ressources de l'exercice	1 441 426	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	116 891	
Variations des Fonds dédiés		- 27 671
Total général	1 558 317	238 457

Total des emplois financés par des Ressources collectées auprès du public	223 371
--	---------

Solde des Ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	331 255
--	---------

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	99 763	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL	99 763	

Bénévolat	97 703	
Prestations en nature	2 060	
Dons en nature		
TOTAL	99 763	

(1): % identique à celui de 2017 pour col(3)